

ÉLECTIONS SOCIALES 2015

PREMIERS RÉSULTATS

Nous remercions tous les électeurs qui ont apporté leurs suffrages aux listes présentées par le SNABF/FO dès le premier tour des élections sociales, CE et DP. La participation aux élections pour les comités d'établissement est de 64,65% (moins élevée qu'il y a 4 ans).

Rappel :

Le résultat du 1^{er} tour des élections sociales -CE- dans le cadre titulaire détermine les syndicats représentatifs au niveau national d'une part et régional d'autre part. Aussi, le taux de représentativité tant au niveau national que régional conditionne les signatures d'accords d'entreprise et d'établissement.

Un syndicat est réputé représentatif dès lors qu'il atteint 10% des suffrages titulaires, et un accord d'entreprise est validé par la signature d'un ou plusieurs syndicats qui totalisent au moins 30% de ces suffrages. A contrario, un droit d'opposition à un accord n'est possible qu'à condition qu'il soit exercé par un ou plusieurs syndicats totalisant au moins 50%.

Représentativité des organisations syndicales au niveau national

	2015-2019	2011-2015	Variation
SNABF Solidaires	30,11 %	27,75%	+ 2,36 %
CGT	23.93 %	25.06 %	- 1,13 %
CFTC	12.93 %	11.05 %	+ 1,88 %
FO	11.78 %	10.80 %	+ 0,98 %
CFE-CGC	11,30 %	10,59 %	+ 0,71 %
CFDT	8,31 %	8,29 %	+ 0,02 %
Syndicam	1,64 %	1,08 %	+ 0,56 %
<i>Pour mémoire UNSA</i>		5,39 %	

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, le SNABF Solidaires tout en maintenant sa position de 1^{ère} organisation syndicale dans l'entreprise progresse nettement.

En nombre d'élus CE actés lors du 1^{er} tour

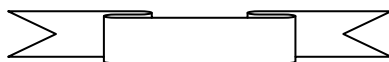
Élus titulaires dans les comités d'établissements : Sur un total de 140 postes d'élus titulaires et autant de suppléants attribués tous collèges confondus, le SNABF Solidaires sera représenté par 64 élus titulaires et 63 élus suppléants, soit respectivement 45,71% et 45% des postes attribués.

Il reste à pourvoir au 2^{ème} tour, 12 postes d'élus titulaires et autant de suppléants dans les comités d'établissement Paris, ACPR et Vic le Comte.

En nombre d'élus Délégués du Personnel actés au 1^{er} tour :

Sur un total de 287 postes d'élus titulaires et 269 postes d'élus suppléants attribués tous collèges confondus, le SNABF Solidaires a 133 élus titulaires et 113 élus suppléants, soit respectivement 46,34% et 42,01% des postes attribués.

Il reste à pourvoir au 2^{ème} tour, 53 postes d'élus titulaires et 71 suppléants dans quelques régions et directions générales.



Le SNABF Solidaires ne peut qu'être très satisfait de ces résultats partiels, et de la confiance portée à nos représentants dans les régions, au siège, à l'ACPR, dans les centres administratifs, à la DGFB, et au niveau local.

Mais ce n'est pas fini !

La faible participation dans certains collèges en CE ou DP oblige à un 2^{ème} tour de scrutin.

Confirmez le résultat du premier tour en portant vos suffrages sur les listes SNABF/FO. Nos candidats restant en lice sont prêts à rejoindre, par votre vote, les élus du 1er tour dans la défense individuelle et collective de tous les personnels quels que soient leur catégorie et leur statut.